



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/32/4
31 octobre 1988
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties
contractantes à la Convention pour la
protection de la mer Méditerranée contre
la pollution et aux Protocoles y relatifs

Athènes, 31 octobre 1988

RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DES PARTIES
CONTRACTANTES A LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION
ET AUX PROTOCOLES Y RELATIFS

P N E U

Athènes 1988

Réunion du Bureau des Parties
contractantes à la Convention pour la
protection de la mer Méditerranée contre
la pollution et aux Protocoles y relatifs

Athènes, 31 octobre 1988

RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES
A LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE LA MER MEDITERRANEE
CONTRE LA POLLUTION ET AUX PROTOCOLES Y RELATIFS

Introduction

1. Le Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs s'est réuni au siège de l'Unité de Coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, à Athènes (Grèce), le 31 octobre 1988.
2. La réunion était présidée par M. Alexandros Pantazis, Secrétaire général au Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics de la Grèce, qui a remplacé M. Evangelos Kouloumbis, Ministre de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics, empêché. Etaient également présents M. Yves Rodrigue, Vice-Président (France), M. Turgut Balkas, Vice-Président (Turquie), et M. Yusef Elmehrik, Rapporteur (Jamahiriya Arabe Libyenne). Deux membres du Bureau étaient accompagnés de conseillers.
3. Le Secrétariat était représenté par M. William Mansfield, Directeur exécutif adjoint du PNUÉ, M. Aldo Manos, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, M. Ljubomir Jeftic, spécialiste en sciences de la mer et M. Ibrahim Dharat, administrateur des programmes. La liste des participants figure en Annex I au présent rapport.
4. La réunion a été ouverte par Mr. A. Pantazis, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du président du Bureau, M. Evangelos Kouloumbis. Il a évoqué certaines réunions récentes qui avaient eu lieu en Grèce, notamment celle du Bureau européen de l'environnement sur le financement de l'action en faveur de l'environnement et la réunion informelle des ministres de l'environnement de la CEE qui s'est tenue à Delphes. Les principaux aspects de la politique environnementale dans la CEE, après l'Acte unique, ont été évoqués, l'accent étant mis sur l'importance de la Méditerranée. Il a informé le Bureau que le Gouvernement grec avait l'intention de présenter une résolution sur la politique environnementale à la réunion au Sommet de Rhodes prévue en décembre 1988.

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

5. Le Bureau a adopté l'ordre du jour proposé par le Secrétariat.

Point 2 de l'Ordre du Jour - Rapport d'activités du Co-ordonnateur

6. M. A. Manos, Coordonnateur, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a présenté le rapport contenu dans le document UNEP/BUR/32/3 et Corr. I qui couvre les activités menées à bien depuis la cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (septembre 1987-septembre 1988) et a rendu compte oralement d'autres activités non traitées dans le rapport. Il s'est félicité des informations importantes contenues dans la déclaration du Président, notamment en ce qui concerne la présidence de la CEE par la Grèce pendant le deuxième semestre de 1988.
7. Le Bureau a partagé les préoccupations du secrétariat concernant le retard dans le versement des contributions et a offert son aide pour intervenir auprès des pays en cause, sans la création d'un nouveau groupe tel qu'il proposé dans le document UNEP/BUR/32/2.
8. Après une brève discussion de ce point, le Bureau a pris note du rapport du Coordonnateur.

Point 3 du l'ordre du jour - Préparation de la réunion du Bureau élargi

9. Le Coordonnateur a rendu compte au Bureau des préparatifs en vue de la réunion du Bureau élargi. Le Bureau a donné son accord pour les trois questions inscrites à l'ordre du jour du Bureau élargi avec d'autres questions subsidiaires à la rubrique "Questions diverses". Il a été proposé, en particulier, que le Bureau élargi fasse une déclaration commune sur la nécessité de renforcer la stratégie environnementale en Méditerranée. Il a été convenu que le Bureau élargi aurait à adopter le budget de 1989 et examiner les documents sur le recentrage et la composition du Bureau ainsi que conseiller le Secrétariat dans la mesure du possible sur les nouvelles démarches à entreprendre. M. Mansfield a souligné que le document sur le recentrage reflète certaines approches nouvelles préconisées pour intégrer à la planification du développement des considérations environnementales..

Point 4 du l'ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

10. A la suggestion du Secrétariat, le Bureau est convenu que sa prochaine réunion se tiendrait à Athènes les 14 et 15 mars 1989.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

11. Le Bureau a décidé de recommander au Conseil d'administration du PNUE de reconduire le Fonds d'affection spéciale pour la Méditerranée jusqu'au 31 décembre 1991 (Annexe II au présent rapport).
12. Le Bureau a recommandé aux Parties contractantes d'organiser la Semaine Méditerranéenne de l'Environnement du 5 au 11 juin 1989 pour la faire coïncider avec la Journée Mondiale de l'Environnement.
13. Le Bureau a accepté la proposition du secrétariat tendant à soumettre à l'examen du Bureau élargi la question des mouvements transfrontières de déchets dangereux dans la Méditerranée. Le document du secrétariat PNUE/BUR/32/INF.3 a été distribué ainsi qu'une proposition de la Grèce touchant un projet de déclaration du Bureau élargi sur ce sujet. Un appel émanant de certaines associations a également été distribué pour information.
14. M. Mansfield a informé le Bureau de l'état actuel des négociations sur la proposition du PNUE concernant une convention mondiale (Bâle, mars 1989) relative à la réglementation des mouvements transfrontières de déchets dangereux.
15. Le Bureau est convenu qu'il exprimerait ses préoccupations et préparerait le text d'un communiqué de presse sur la question des mouvements transfrontières de déchets dangereux. Il n'a pas envisagé de tenir une conférence de presse spéciale à la fin de la réunion.
16. A la demande du secrétariat, le Bureau a décidé que les données du PAM seraient mises simultanément à la disposition des gouvernements et organisations inter-gouvernementales.

Point 6 du l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

17. Le Bureau a adopté son rapport le 1er novembre 1988.

ANNEX I
ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS
Liste des Participants

GREECE
GRECE

President du Bureau

H.E. Mr. Evangelos Kouloumbis
Minister for the Environment, Physical
Planning and Public Works
17, Amaliados and 8, Pouliou str.
Ambelokipi
11 523 Athens
Greece

Tel. 6431461
Telex 216374 IHOP GR

FRANCE
FRANCE

Vice-President

M. Yves Rodrigue
Ministre Plénipotentiaire
Direction des Affaires économiques
Ministère des Affaires Etrangères
37 Quai d'Orsay
75007 Paris

Tel. 45559540
Telex 42270819 AFEIP F

TURKEY
TURQUIE

Vice-President

Mr. Turgut Balkas
National Co-ordinator for MED POL
General Directorate of Environment
Office of the Prime Minister
Atatürk Bulvarı 143
Bakanlıklar
Ankara
Turkey

Tel. 009042 237100 ext.(2641)
Telex. 46415 BCG TR

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

Rapporteur

Mr. Yusef Elmehrik
National Co-ordinator for MED POL
Director
Technical Centre for Environment Protection
P.O.Box 83618
Tripoli
Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya

Tel. 48542
Telex. 20381 HEALTH LY

CONSEILLERS

Greece

Grèce

Mr. Alexandros Pantazis
Secretary General
Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
17, Amaliados and 8, Pouliou Str.
Ambelikipi
11 523 Athens
Greece

Tel. 64 31 461
Telex 21 6374 IHOP GR

Mr. Konstantin Bourkas
Special Secretary for the Environment
Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
PERPA
147, Patission Str.
11 251 Athens
Greece

Tel. 86 50 214

Mr. John Vournas
Director of the Department of Environment
Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
PERPA
147, Patission Str.
11 251 Athens
Greece

Tel. 86 20 557

Ms Athena Mourmouris
MAP Liaison Officer
In charge Environmental Engineer
PERPA
147, Patission Avenue
11 251 Athens
Greece

Tel. No. 86 50 053
Tlx No. 216028 DYPP GRT

MS K. Dangli
Minister for the Environment, Physical
Planning and Public Works
17, Amaliados and 8, Pouliou str.
Ambelokipi
11 523 Athens
Greece

Tel. 6431461
Telex 216374 IHOP GR

MS Dimitra Spala
Biologist of the Department of Environment
Ministry for the Environment, Physical
Planning and Public Works
PERPA
147 Patission Str.
11 251 Athens
Greece.

Tel. 86 52 493
Telex 21 6028 DYPR GR

France
France

M. Serge Antoine
Ministère de l'Environnement
14, Bld du Général Leclerc
92 524 Neuilly s/Seine Cedex
France

Tel. 47581212
Telex 620602 F

Mme Elisabeth Laurin
Ministère des Affaires Etrangères
Direction des Affaires Economiques
et Financières, Affaires Générales
37, Quai d'Orsay
75 007 Paris
France

Tel. 47534484

RECOMMANDATION

Le Bureau élargi

- Notant que le Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée vient à expiration le 31 décembre 1989;
- Notant en outre que sa prorogation doit être approuvée par le Conseil d'administration du PNUE qui tiendra sa prochaine session du 15 au 26 mai 1989, avant la Sixième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, 3-6 octobre 1989);
- Recommande au Conseil d'administration du PNUE de proroger la durée du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée pour une période supplémentaire de deux années, soit jusqu'au 31 décembre 1991.